



Canadian Foundation
for Infectious Diseases

Fondation canadienne
des maladies infectieuses

www.researchid.com

Subvention du projet pilote sur la salubrité de l'eau potable CFID 2023

La subvention de projet pilote sur la salubrité de l'eau potable a été créée pour la promotion d'études portant sur l'une des ressources les plus précieuses du Canada, l'eau. Notamment, une personne sur huit dans le monde n'a pas accès à de l'eau potable salubre, ce qui entraîne une morbidité et une mortalité importantes dans le monde. Cette subvention a été créée à titre de financement de démarrage pour promouvoir la recherche dans ce domaine. Une subvention de 10 000 \$ sera conférée

Les Candidats Doivent:

- Occupe actuellement un poste de professeur dans un établissement d'enseignement post-secondaire canadien; et
- Soumettez un résumé des résultats de la recherche un an après la réception de la subvention.

La préférence sera donnée aux membres d'AMMI Canada

Les demandes accompagnées de pièces justificatives doivent être envoyées par courrier électronique sous **forme de document PDF unique** à rosser@ualberta.ca et doit être reçu au plus tard le 13, janvier 2023.

Les candidatures seront examinées par le comité des prix CFID et le gagnant sera annoncé en février 21, 2023. La subvention sera accordée lors de la conférence annuelle AMMI Canada - CACMID à Vancouver (C.-B) March 28-31, 2023.

Si vous avez des questions, veuillez contacter Dr. Stuart Rosser, Président du comité des prix CFID, à l'adresse suivante: rosser@ualberta.ca

Les demandes doivent inclure:

- 1) Le poste universitaire, l'institution, l'adresse professionnelle, le numéro de téléphone et l'adresse électronique du chercheur principal;
- 2) La proposition de projet (maximum de 5 pages, police de 12 points et marges de 1 ") comprenant:
 - Contexte / justification;
 - l'hypothèse;
 - Plan / méthodes de recherche; et
 - Importance / impact / pertinence;
- 3) Un budget (puisque'il s'agit d'une subvention de fonctionnement, les fonds ne peuvent pas être utilisés pour payer des allocations ou des salaires);
- 4) Curriculum vitae des chercheurs principaux / cochercheurs (maximum 3 pages); et
- 5) Annexes (optionnel):
 - Manuscrits pertinents (3 maximum);
 - Échéancier: à compléter d'ici un an; et
 - Lettres d'appui (3 maximum).